

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 43 (1917)  
**Heft:** 14

**Nachruf:** Muyden, Théophile van

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

machines, et qu'il puisse facilement consulter son professeur qui l'aidera à trouver les solutions industrielles nouvelles. L'étudiant sera stimulé par le sentiment de son utilité à la société.

4° Eviter les cours écrits en les remplaçant par des abrégés imprimés, développés devant les élèves par le professeur dans le but de toucher le plus de sujets possibles.

5° Donner davantage de liberté à l'étudiant. Pour cela seul quelques cours seront maintenus obligatoires, les autres laissés à une fréquentation facultative; mais l'étudiant devra prouver qu'il suit le nombre qui lui sera fixé à l'avance. Ainsi il lui sera plus facile de se spécialiser suivant ses aptitudes.

6° Supprimer complètement les examens partiels et semestriels mais les remplacer par des conférences ou présentations de projets avec mémoire explicatif, que l'étudiant aura eu l'occasion de travailler dans les salles de dessin et de laboratoire. Ces conférences seraient publiques. Les professeurs et les élèves auraient droit de remarque. Suivant le résultat obtenu de cette présentation une note serait donnée à l'auteur et lui servirait à sa promotion. Il s'en suit que par ce système l'étudiant se rendra un compte exact de ses points faibles, en même temps qu'il devra posséder très à fond les enseignements des cours suivis.

Ces moyens, croyons-nous, feront plus que la contrainte actuelle en ce qui concerne l'assiduité au travail, la fréquentation régulière des cours et laboratoires, ainsi que le développement de l'initiative. Ils feront aussi tomber l'argument de la surcharge des programmes actuels qui s'opposait jusqu'ici à toute modernisation, croyant apercevoir dans celle-ci une augmentation des heures de leçons. Tandis que nous avons vu qu'en purgeant nos programmes de l'accessoire où l'élève a beaucoup de peine à discerner ce qui lui sera utile dans la suite, on dispose d'heures pouvant être employées à des problèmes pratiques.

Ces moyens donc développeront le sens utilitaire de nos élèves, ils les stimuleront dans le travail à la recherche de résultats tangibles et dans l'obtention d'une indépendance toujours plus forte pour le plus grand bien de nos entreprises. De plus, initiés aux besoins industriels, ils seront moins obligés de s'expatrier puisqu'ils trouveront chez nous l'étoffe nécessaire pour réaliser un gain suffisant dans une vie rimant avec celle à laquelle ils étaient habitués jusqu'à maintenant.

B. P. B.

## NÉCROLOGIE

### **Théophile van Muyden, architecte.**

Le 25 mai est décédé à Lausanne, à l'âge de soixante-neuf ans, M. Théophile van Muyden, architecte, après une longue et pénible maladie.

Le défunt était né le 11 juin 1848 au château de Bonmont (commune de Cheserex). Il fit ses études au Polytechnicum de Stuttgart et à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Après avoir travaillé dans les bureaux de la ville de Roubaix et plus tard

à Lille, il vint se fixer à Lausanne où il débuta dans la carrière d'architecte par la construction du pavillon Bellevue en collaboration avec M. Bezenenet, architecte. C'est sous sa direction et d'après ses plans que fut restaurée Notre-Dame de Valère et le château de Majorie à Sion, ainsi que le clocher et la flèche de l'église Saint-François à Lausanne. Ce dernier travail en collaboration avec M. Ch. Melley, architecte.

Les plans de restauration et de relevés de Notre-Dame de Valère et du château de Majorie ont été publiés dans son ouvrage de la Société des monuments historiques « les Monuments de l'art en Suisse ».

Il fut chargé par la Municipalité de Lausanne de l'étude d'un projet de portique sur la façade sud de l'église Saint-François, projet qui servit de base au projet définitif exécuté en 1904. Très apprécié par ses connaissances dans l'art des vitraux anciens et dans l'art héraldique, il dirigea l'exécution des vitraux de Saint-François. Signalons dans ce domaine

les peintures et vitraux de l'église de Cully qui ont été exécutés récemment d'après ses plans et sous sa direction.

Parmi ses œuvres citons encore la chapelle des Terreaux à Lausanne, monument de bon goût et d'une grande simplicité, qui dénote chez son auteur, une connaissance approfondie de l'architecture romane. C'est en collaboration avec M. H. Verrey, architecte, qu'il en dirigea l'exécution.

En qualité d'architecte de l'association « Pro Aventico », il dressa un plan général complet d'Aventicum à l'échelle du 1 : 1000, d'après tous les relevés établis jusqu'à ce jour. Ce plan, très remarqué en son temps à l'exposition spéciale des monuments romains à l'Exposition universelle de Rome en 1910, figure actuellement au musée d'Avenches.

Peu de temps avant sa mort, il avait commencé une étude sur les chauffages centraux romains avec de nombreux exemples



† THÉOPHILE VAN MUYDEN.

provenant d'Avenches et d'autres stations romaines. Van Muyden apportait aux études qui lui étaient confiées cette compétence et ce soin scrupuleux qui ont fait de lui une autorité en matière d'archéologie du moyen âge. C'est en cette qualité qu'il avait été appelé à faire partie en 1894 de la commission d'examen des projets de restauration du portail de la cathédrale de Lausanne. Il s'était opposé à la restauration du portail édifié par les Montfaucon au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle masquant celui du XIII<sup>e</sup> siècle.

Ses articles sur ce sujet, dans la *Gazette de Lausanne*, furent approuvés et appréciés non seulement par ses collègues, mais aussi par un grand nombre de personnes s'intéressant aux questions d'art et d'archéologie.

Sa compétence dans le domaine de la construction et des lois qui la régissent, autant que sa probité et sa droiture en affaires le désignèrent comme arbitre ou expert dans de nombreux litiges.

Th. van Muyden était avant tout bienveillant et serviable. Ses nombreux amis et tous ceux qui l'ont connu lui garderont un affectueux souvenir.

H. M.

### Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes

*Compte rendu de la séance ordinaire du 26 mars 1917.*

*Petite salle du Buffet des secondes à Lausanne.*

*Séance ouverte à 8 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> h.*

*Présidence de M. H. Verrey, président.*

(25 membres présents.)

La proposition Butticaz (indication de la nationalité des membres au prochain annuaire) est adoptée sans opposition.

*Maison bourgeoise.* M. Bron, architecte, a accepté la présidence de la Commission et M. Stehlin s'est déclaré d'accord avec les dispositions prises. Le secrétaire avisera les membres de leur appel et de la composition définitive de la Commission.

*Cours professionnels.* M. Grandchamp sera convoqué à la prochaine séance après l'assemblée générale, en avril.

A la même occasion, la Société entendra une Communication de M. Perey, ancien ingénieur en chef aux C.F.F., sur le sujet : « De la durée, du renouvellement et de la dépréciation du matériel de voie ».

*Conférence des Présidents.* Malgré l'absence regrettée de notre président, M. Verrey, la conférence a discuté les clauses imposées par la Banque cantonale vaudoise. Trouvant que les conditions de crédit doivent s'accommoder des nécessités régionales, elle a renoncé à la proposition d'un formulaire unique et s'en tiendra momentanément à sa démarche auprès de la Banque cantonale vaudoise elle-même. Elle a exprimé en outre le désir que les membres romands se fassent plus nombreux dans les Commissions de la S. I. A. Le Comité s'en occupera.

Selon renseignements recueillis, l'intervention relative à l'assurance des Employés d'architectes et d'ingénieurs a échoué, ces personnes faisant obligatoirement partie de la Caisse nationale.

L'Assemblée des Délégués S. I. A. aura lieu à Bâle le 28 avril. Elle s'occupera des « Principes à observer en matière de Concours du Génie civil » et du « Règlement du Groupe professionnel des Ingénieurs-Conseils ». La Section vaudoise désigne comme délégués MM. Verrey, président, architecte, A. de Blonay, Butticaz, Julien Chappuis, Develey,

Flesch, Junod et Paris, ingénieurs. Le secrétaire avisera ces membres et informera ensuite le Comité central de leur acceptation.

Le président donne alors la parole à M. Fritz Hübner, ingénieur du Contrôle fédéral des Ponts, qui nous développe le thème très intéressant des *Etudes expérimentales d'ouvrages en fer et en béton armé*, et nous dévoile ainsi un peu de la vie intime de ces constructions, ainsi que le degré de réalisation des conceptions mathématiques de l'ingénieur. Ici entrent en jeu d'une part les imperfections de pose qui provoquent des tensions initiales dans les ponts métalliques et des faiblesses locales ou des glissements d'armatures dans celles en béton armé. Les erreurs de conception se révèlent par contre dans la charpente en fer par des efforts secondaires et dans le béton armé par des répartitions imprévues ou des continuités injustifiées ou débiles. C'est par l'affinement des procédés de vérification que le propriétaire se rendra mieux compte de l'importance du perfectionnement des méthodes dans l'économie générale du projet. Si la vérification des calculs constitue le remède préventif par excellence, le contrôle ultérieur de la construction en justifie les frais et démontre son bien-fondé. Le contrôle matériel de la coïncidence des calculs et des résultats constructifs satisfait mieux avec le métal, c'est évident, car le fer répond assez exactement aux lois fondamentales de l'élasticité, que le béton ne suit qu'à distance, malheureusement.

Les procédés de vérification matérielle des efforts intérieurs se groupent en Relèvement des angles, Mesure des déformations et Mesure des flèches. On emploie de préférence simultanément deux de ces méthodes, l'une complétant l'autre. C'est la troisième, la moindre comme résultat analytique, qui est la plus habituelle dans la construction civile. La *flèche élastique* ou non donne en effet au propriétaire une preuve palpable que son ouvrage tient la charge sans faiblesse apparente générale, mais elle ne saurait démasquer un vice local qu'au moment où il deviendrait irrémédiable. N'importe, elle parle aux yeux et satisfait le grand public. Les deux autres méthodes sont plus susceptibles d'interprétation précise en résistance des matériaux. Ainsi la *mesure des angles* permet de fixer les points d'inflexion de la ligne élastique et par conséquent les points nuls de la surface des moments. On arrive ainsi à reconstituer des diagrammes d'efforts intérieurs et à révéler des conditions d'appuis parfaitement différents de ceux qu'ont prévus les calculs simplistes. On constate alors que les « résultats surprenants » des essais de charge, et de flèches, se réduisent à fort peu de chose souvent comme marque de sécurité générale. On opère, avec le clinomètre, pour des cas de charges immobiles et l'on observe des inclinaisons que la vis micrométrique assure à l'exactitude de trois secondes environ si l'observateur manie la bulle d'air avec dextérité. C'est à peine suffisant pour le béton armé relativement rigide. On arrive néanmoins à restituer les lignes d'influence qui caractérisent la résistance intime de la construction et dont le calcul a été édifié par des savants tels que Culmann, Ritter, Résal et Muller-Breslau. On peut alors démasquer les points faibles comme les parties trop largement dimensionnées et qui coûtent sans profiter à la sécurité générale. Mieux vaut répartir sensément une moindre quantité d'acier que de voir la sécurité se limiter aux minima d'une couverture illogique des efforts. Après de telles recherches, on ne saurait plus méconnaître par exemple l'influence de l'élasticité des entretoises sur les longerons continus.

(A suivre.)